

Choix de troisième TD L2

Par **Maxol1469**, le **06/07/2017** à **23:40**

Bonjour,

Je dois choisir pour la rentrée une troisième matière à TD pour ma L2 en plus de droit civil et droit administratif.

J'ai le choix entre :

- droit des affaires
- finances publiques
- Institutions européennes
- droit pénal général

Sachant que j'ai une préférence pour le privé, mais que je ne n'ai pas non plus d'idée précise de ce que je veux faire plus tard (à part peut-être notaire), donc je ne veux pas me fermer de porte.

Quelle serait la matière la plus adaptée ? Pénal ?

Merci d'avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/07/2017** à **09:13**

Bonjour

Bon déjà si vous voulez faire du privé, ça se joue entre pénal et affaires. Vu que vous évoquez le notariat, le mieux serait de prendre droit des affaires.

Par **FightFish**, le **07/07/2017** à **15:33**

Bonjour

Je suis d'accord, d'autant plus que les TD de droit pénal apportent peu de choses en plus des CM.